

Conduite de l'étude de faisabilité



En plus de la campagne de mesure du vent, des expertises concernant les milieux naturels, le paysage et l'acoustique sont réalisées par des bureaux d'études indépendants.

Etude des milieux naturels

L'étude de la faune et de la flore se déroule sur une année complète de manière à inventorier les espèces selon leur cycle phénologique (migration, reproduction, floraison,...).

Ce sont les naturalistes du bureau d'étude AUDDICE qui réalisent cette étude.



Etude paysagère

L'étude paysagère a également été confiée au bureau d'étude AUDDICE. Cette expertise consistera, à partir de données bibliographiques et de journées de terrain, à réaliser une analyse paysagère dans le but de composer un projet d'aménagement cohérent et de moindre impact.



Etude acoustique

Le bureau d'étude acoustique SIXENSE a été sélectionné afin de réaliser les expertises relatives au bruit. Ce bureau d'étude indépendant est certifié ISO 9001 et qualifié pour l'activité « Etudes Acoustiques ». Pour ce faire, les ingénieurs acousticiens de SIXENSE viendront au cours de l'année installer des sonomètres au niveau des habitations à proximité du site afin de mesurer le niveau sonore ambiant et, in fine, définir une implantation respectant la réglementation acoustique.



Exemple de sonomètre utilisé lors des mesures acoustiques

PROJET EOLIEN

Sur la commune de Craincourt

Lettre d'information N°2 - Février 2018



Installation d'un mât de mesure

Au cours du mois de Février, un mât de mesure va être installé dans la zone d'étude.

Quelle est son utilité ?

Il s'agit d'un mât de mesure haubané d'une hauteur totale de 100 m, qui intervient dans le cadre de l'étude du projet éolien.

Sa vocation est d'évaluer le profil de vent : c'est-à-dire connaître selon plusieurs hauteurs la vitesse et direction du vent. C'est pourquoi il est placé à différentes hauteurs des anémomètres (appareils de mesure de la vitesse) et deux girouettes (voir vers § données techniques).

Il permettra également de réaliser des écoutes en altitude pour analyser l'activité des chauves-souris, dans le cadre des études du milieu naturel.

Le résultat de ces mesures permettra d'établir la rose des vents du site.

Ce mât sera laissé au minimum 1 an, afin d'obtenir des données sur les 4 saisons annuelles, voire plusieurs années. Ce sont les données recueillies qui le diront.

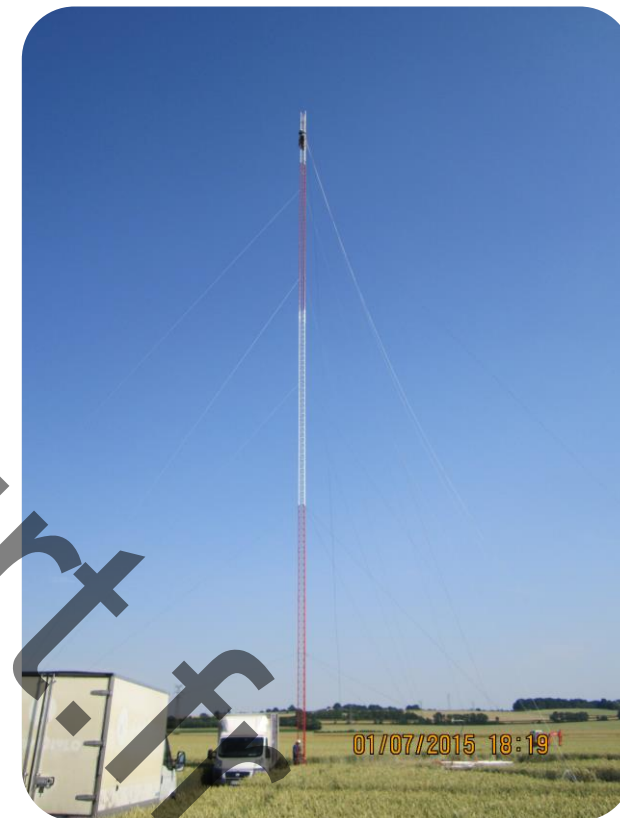
Vous souhaitez des informations complémentaires, contactez-moi :

Baptiste DARCEL, Chef de projets

Groupe VALECO

07 69 08 49 61

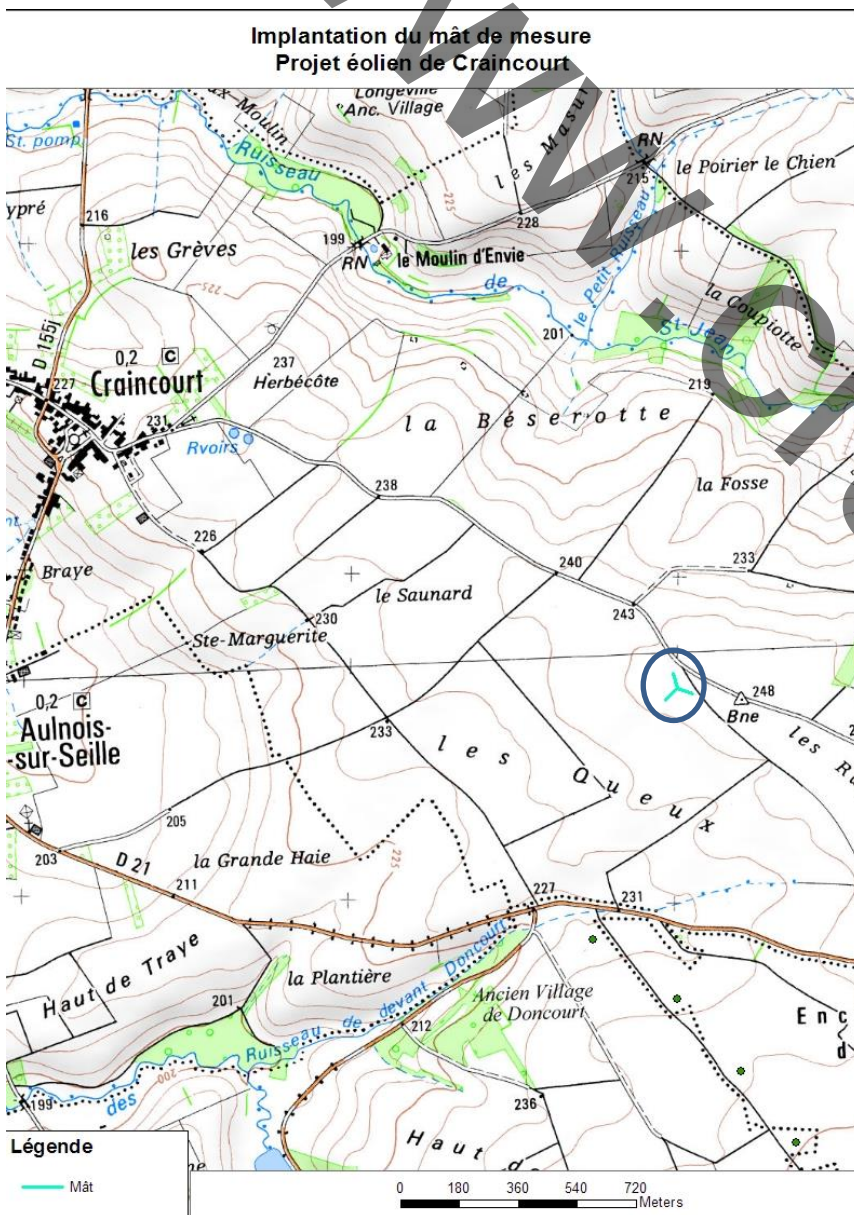
baptistedarcel@groupevaleco.com



Localisation du mât de mesure



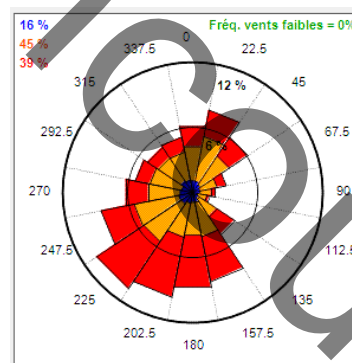
Les données techniques



- ✓ **Hauteur du mât** : 100 m
- ✓ **Structure du mât** : mat acier en treillis
- ✓ **Fixation de la base du mât** : plaque au sol en métal de 1,5m de côté
- ✓ **Fixation du mât** : par des haubans ancrés au sol
- ✓ **Disposition des haubans** : sur 3 côtés espacés de 120°
- ✓ **Pour chaque côté** : 4 ancrages regroupant 2 à 4 haubans
- ✓ **Instrumentation** : 5 anémomètres à 60, 80, 90 et deux à 100m
2 girouettes à 75m et 98m
- ✓ **Alimentation électrique** : via un panneau solaire
- ✓ **Recueil des données** : transmission GSM
- ✓ **Balisage aérien (signal lumineux)** : conforme à la réglementation aérienne



Panneaux photovoltaïques (les 2 au milieu) et boîtiers d'enregistrement (de part et d'autre)



Rose des vents pressentie : le vent dominant est celui du sud-ouest.



Modèle d'une girouette



Modèle d'un anémomètre



Ancrage des haubans au sol

Création d'un BLOG Internet dédié au projet : http://blog.groupevaleco.com/?blog=projet_eolien_craincourt